

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 8 juillet 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etai
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procurat
(s) :

Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Madame Nathalie ERNST, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF

Excusé(s) :

Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Absent(s) :

Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Madame Cécile DELATTRE

Rapporteur :

Monsieur Philippe MEYER

N° CP/2019/284 - 52010 - Construction, restructuration et gros entretien des collèges publics
Proposition de décision d'engager les opérations de restructuration et d'approuver les Programmes Techniques Détaillés (PTD) de 7 collèges

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation et sur proposition de son président :

- Décide d'engager les opérations de restructuration des collèges Les Châteaux de Chatenois, Tomi Ungerer de Dettwiller, Kléber de Haguenau, Pierre Claude de Sarre-Union, Lezay-Marnesia de Strasbourg, La Pierre Polie de Vendenheim, et de la demi-pension du collège Truffaut de Strasbourg ;

- Décide d'approuver les programmes techniques détaillés (PTD) de chacun de ces projets dont les synthèses sont jointes en annexe ;

- Approuve le coût prévisionnel des travaux de restructuration du collège Les Châteaux de Chatenois pour un montant de 6 530 000 € HT (valeur avril 2019) ;

- Approuve le coût prévisionnel des travaux de restructuration du collège Tomi Ungerer de Dettwiller pour un montant de 1 960 000 € HT (valeur avril 2019) ;

- Approuve le coût prévisionnel des travaux de restructuration du collège Kléber de Haguenau pour un montant de 5 450 000 € HT (valeur mai 2019) ;

- Approuve le coût prévisionnel des travaux de restructuration du collège Pierre Claude de Sarre-Union pour un montant de 1 940 000 € HT (valeur avril 2019) ;

- Approuve le coût prévisionnel des travaux de restructuration du collège Lezay-Marnesia de Strasbourg pour un montant de 4 100 000 € HT (valeur mai 2019) ;

- Approuve le coût prévisionnel des travaux de restructuration du collège La Pierre Polie de Vendenheim pour un montant de 4 132 000 € HT (valeur avril 2019) ;
- Approuve le coût prévisionnel des travaux de restructuration du restaurant scolaire du collège Truffaut à Strasbourg pour un montant de 650 000 € HT (valeur mai 2019) ;
- Approuve le coût global de l'opération de restructuration du collège Les Châteaux de Chatenois, intégrant les frais d'étude et les frais annexes, pour un montant de 11 160 000 € TTC (valeur avril 2019) ;
- Approuve le coût global de l'opération de restructuration du collège Tomi Ungerer de Dettwiller, intégrant les frais éventuels de mandat de maîtrise d'ouvrage, d'études et les frais annexes, pour un montant de 3 340 000 € TTC (valeur avril 2019) ;
- Approuve le coût global de l'opération de restructuration du collège Kléber de Haguenau, intégrant les frais éventuels de mandat de maîtrise d'ouvrage, d'études et les frais annexes, pour un montant de 9 110 000 € TTC (valeur mai 2019) ;
- Approuve le coût global de l'opération de restructuration du collège Pierre Claude de Sarre-Union, intégrant les frais éventuels de mandat de maîtrise d'ouvrage, d'études et les frais annexes, pour un montant de 3 460 000 € TTC (valeur avril 2019) ;
- Approuve le coût global de l'opération de restructuration du collège Lezay-Marnesia de Strasbourg, intégrant les frais éventuels de mandat de maîtrise d'ouvrage, d'études et les frais annexes, pour un montant de 6 970 000 € TTC (valeur mai 2019) ;
- Approuve le coût global de l'opération de restructuration du collège La Pierre Polie de Vendenheim, intégrant les frais d'étude et les frais annexes, pour un montant de 7 390 000 € TTC (valeur avril 2019) ;
- Approuve le coût global de l'opération de restructuration du restaurant scolaire du collège Truffaut à Strasbourg, intégrant les frais d'étude et les frais annexes, pour un montant de 1 000 000 € TTC (valeur mai 2019) ;
- Approuve le projet de convention de cofinancement avec la Ville de Strasbourg joint en annexe, pour la restructuration du restaurant scolaire du collège Truffaut à Strasbourg ;
- Autorise son président à signer ladite convention pour la restructuration du restaurant scolaire du collège Truffaut à Strasbourg
- Approuve le coût de participation du département à l'investissement soit 308 333 euros hors taxes.

Pour extrait conforme :
 Pour le Président
 La Directrice Générale des Services



Delphine JOLY

Adopté à l'unanimité

Le Président,
 Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190708-lmc1128966A-DE-1-1
 Acte certifié exécutoire au : 17/07/19